

## Violence désinhibée ... ?

(suite)

Le lycée polyvalent de Cachan, ex-lycées Maximilien Sorre et Gustave Eiffel, qui compte 2500 élèves (lycéens généraux, techniques, professionnels et étudiants post-bac) a été, au début du mois de mars 2024, l'objet de divers incidents ou manifestations impliquant des adultes, des « casseurs », des policiers ... Tout d'abord, **des membres de l'équipe pédagogique ont exercé leur « droit de retrait »** au motif de l'insalubrité des bâtiments laissés à l'abandon depuis de nombreuses années, autant par la région que par l'État : froid, effondrement des plafonds, amiante, téléphone intermittent, rats ... La totale ! Puis, au matin, **des individus cagoulés ont fait le siège des bâtiments du lycée**, perturbant l'entrée des élèves ; ils ont lancé sur les façades des cocktails Molotov, ce qui a aggravé le mauvais état des lieux ; les policiers sont intervenus et ont eu des blessés et une de leurs voitures retournées ... Il y a eu l'interpellation d'un individu ... Le conseil régional se défend, Madame le Maire intervient, le rectorat affirme qu'il y a plus de peur que de mal. Au total, les profs, les autres personnels, les élèves et leurs parents ne doivent pas se faire d'illusion : cela ne changera pas de sitôt !

Les *media*, par ailleurs, ressassent à longueur de journaux télévisés et imprimés **les passages à tabac voire les lynchages menant jusqu'à la mort des collégiens ou lycéens**, attaqués par d'autres lycéens ou collégiens. Cela se passe, après le harcèlement, à proximité de l'établissement scolaire ou, même, à l'occasion d'une fête locale où ces jeunes se rassemblent. Il y a des interpellations, des gardes à vue, des mises en examen ... Mais la série de ces faits divers macabres, fomentés par de jeunes élèves contre d'autres du même âge, ne cesse pas.

Une « étudiante », admise en formation supérieure dans un lycée public parisien, ne se soumettant au règlement intérieur de l'établissement qui reprend la LOI, y pénètre avec un « voile » - religieux ? islamique ? : au lecteur de comprendre ... Elle est interpellée par **le proviseur qui fait tout bonnement son métier de PERDIR\* laïc**. Résultat : outre une accusation mensongère d'avoir été agrippée par le bras, l'« étudiante » a utilisé **les réseaux sociaux pour menacer de mort le chef d'établissement** : on se croyait revenu au crime affreux commis contre Samuel PATY, en 2020 !

**Condamnation à la peine de mort est prononcée par de très jeunes ou moins jeunes** contre des élèves ou des adultes responsables, alors que les uns et les autres vivent dans une Nation où **le droit a interdit la peine capitale** prononcée par l'« autorité judiciaire » ou mieux, le troisième pouvoir politique judiciaire. S'agit-il de la « *violence désinhibée* » dont parle le chef de l'État ? « *Désinhibée* » par qui, d'ailleurs ? Par les familles ? Par les pédagogues ? La violence est un fait acquis dès la naissance des enfants des hommes, **tous prématurés\*\***, qui sont éduqués au long des années de l'enfance et de l'adolescence. C'est au cours de ce très long apprentissage de dix à quinze ans que les prématurés, que nous sommes tous, nous les Hommes, apprennent à « *inhiber* » la violence native de leur être. Comment se « *désinhiber* » de quelque chose quand on est en train de s'« *inhiber* » contre elle ? Manifestement, **le Président de la République ne connaît rien à l'inhibition ou à son contraire** ; il parle pour causer – bla, bla, bla ... - et, d'ailleurs, quand il évoque le « *sanctuaire* » que l'école doit continuer d'être, il oublie de préciser qu'il a foutu en l'air l'École de la République, comme d'ailleurs tous les autres services publics. On n'est pas partisan absolu du libéralisme économique\*\*\* pour rien !

\**PERSONNEL de DIRECTION*

\*\* *Christian GRATALOUP in Géohistoire (2023), p.37*

\*\*\* *Libéralisme économique = capitalisme = capitalat.*

*Capitalismus delendus est.*

*A suivre*